

628. 67.

Lucet
et
Bruini

Pan mil huit cent cinquante huit, le mardi huit septembre; à dieux heures de midi.
Par devant nous, Auguste Prosper Balagny, marié et officier de l'état civil
du dix septième arrondissement de Paris, officier de l'état civil, ont comparu à la suite
Georges Henri Lucet, employé, âgé de vingt ans, né à Caumont (Seine
et Loire) le vingt neuf août mil huit cent quarante huit, demeurant de fait à la
Commune (Seine) et de droit sur cet arrondissement, rue de l'Église 36, chez son
père; fils mineur de Henri Lucet, employé, âgé de quarant deux ans, présent et
consentant au mariage, et de Louise Bouché, son épouse, résidant à Nantes (Bretagne
Inférieure) le quatre août mil huit cent cinquante six. Et Marie Antoinette
Bruini, institutrice, âgée de vingt un ans, née à Ajaccio (Corse) le quatre
septembre mil huit cent quarante sept, demeurant avec sa mère, aux Pâtes (Paris)
fille majeure naturelle reconnue de Marie Josephine Bruini, veuve,
âgée de quarant deux ans, présente et consentant au mariage. Enquels nous
ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications
ont été faites dans opportunité, en cette mairie, en celle de la Commune et en
celle des Pâtes, le dimanche vingt trois et trente août dernier, à midi. Et
l'appui de leur requête, les comparants nous ont remis leurs actes de
naissance et l'acte de décès de la mère de l'épouse. Les futurs époux nous
ont, en exécution de la Loi du dix juillet mil huit cent cinquante, déclaré
qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage. Après avoir donné lecture
des pièces ci dessus et du Chapitre sixième cinq, livre premier du Code
Napoléon, nous avons demandé aux futurs époux s'ils veulent se prendre
pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu affirmativement,
nous déclarons au nom de la Loi que Georges Henri Lucet et
Marie Antoinette Bruini sont unis par le mariage. En présence
de Charles Antoinette Olivier, secrétaire du parquet au Comité de Population
de la Seine, âgé de trente cinq ans, avenue du Maine 32; Pierre Paul
Lambert, employé, âgé de trente cinq ans, demeurant rue du Parc St. Louis
Nord, substitué en retraite, âgé de cinquante un ans, demeurant aux Pâtes
(Seine) ami de l'épouse; Antonin Eugène Lucet, instituteur communal, âgé de
trente quatre ans, demeurant à la Commune, oncle de l'épouse. Et ont
les époux, le père de l'épouse, la mère de l'épouse et les témoins signé
avec nous, après lecture.

Lucet Antoinette Bruini (L. Bruini) Bruini
Olivier Lambert Lucet
Horeguez